



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 14 janvier 2019

### Cérémonie des vœux du Conseil départemental de Loir-et-Cher

Discours de Nicolas Perruchot

Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames et Messieurs les élus régionaux, départementaux et municipaux,

Monsieur le Maire de Blois,

Monsieur le Président de l'Agglo,

Monsieur le Président du Conseil économique, social et environnemental de la région,

Monsieur le Procureur de la République,

Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance,

Mesdames et Messieurs les Officiers supérieurs,

Messieurs les Présidents des Chambres consulaires,

Monsieur le Président de la Chambre d'agriculture,

Monsieur le colonel des Sapeurs-pompiers,

Mesdames et Messieurs, chers Loir-et-Chériens et chers amis,

Je souhaite, alors que notre pays vit des temps plus que troublés, rendre hommage à tous ceux qui se dévouent au quotidien au service de notre santé et de notre sécurité : les personnels soignants, les forces de police et de gendarmerie, sans oublier nos courageux sapeurs-pompiers qui ont effectué pas moins de 22 000 interventions l'an passé dans notre département.

**CONTACT PRESSE**

**Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12**



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quelle meilleure occasion qu'une soirée comme celle-ci, en présence des élus départementaux, des maires, des chefs d'entreprises, des acteurs du tourisme, des journalistes, des forces vives de notre département, pour établir un bilan de l'année qui s'est achevée il y a deux semaines et présenter les perspectives et nouveautés de cette année 2019.

Dans ce climat actuel de défiance à l'endroit de celles et ceux qui exercent des mandats électoraux, et dont le mouvement des gilets jaunes se fait l'écho, je profite de l'opportunité qui m'est donnée ce soir pour exprimer devant vous, toute ma gratitude à l'ensemble des élus locaux, maires, adjoints, conseillers municipaux qui, tous les jours, donnent de leur temps et s'impliquent avec dynamisme pour œuvrer au bien-être de leurs administrés. Plus qu'un métier, c'est un sacerdoce. Il en est naturellement de même de vos élus départementaux qui, dans chaque canton, portent la voix du département et veillent à l'application concrète des décisions votées.

Depuis plus de deux mois, la France vit au rythme d'un mouvement compliqué, celui orchestré par les gilets jaunes et qui de semaine en semaine prend une tournure de plus en plus inquiétante. Si le mouvement initial est né d'une contestation populaire liée au ras-le-bol fiscal, il est clairement devenu un mouvement où la violence devient systématique.

Les événements survenus ce week-end et qui ont vu de très nombreux journalistes être pris pour cible par des individus ultra-violents est la démonstration du gouffre vers lequel certains voudraient entraîner notre pays.

Je dénonce ces attaques contre la presse.

Car si nous ne faisons rien, alors tout peut basculer.

La liberté de la Presse doit être défendue. Ce principe n'est pas négociable.

Je sais comment on appelle un pays sans journaliste, un pays où la liberté de la presse n'existe pas : on appelle cela une dictature !!

Alors certes en 20 ans, nombreux sont les citoyens, notamment dans la ruralité, qui après avoir subi la fracture territoriale, peinent chaque mois du fait d'une fracture devenue désormais sociétale.

L'origine de cette révolte est, à mon avis, ancrée dans le rejet des élites ; des élites politiques, économiques, et surtout administratives, qui imposent, depuis leur confortable bureau parisien, et depuis au moins trois décennies des choix contestables à la population.

### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La mondialisation des économies, l'euro, Schengen, l'ouverture des frontières - aux hommes comme aux marchandises, les délocalisations, la concurrence de la main-d'œuvre nationale par une main-d'œuvre importée... - tous ces thèmes, essentiels, n'ont jamais donné lieu à un quelconque débat avec le peuple.

Tous ces processus menés tambour battant ont abouti à la relégation d'une majorité de français dans des zones du territoire où la seule existence possible est la survie.

Les élites parisiennes portent une lourde responsabilité dans la crise que nous traversons.

→ Victor Hugo : « Souvent la foule trahit le peuple. »

Même si ce soir nous sommes dans le cœur urbain de notre département, dans cette très belle salle du Jeu de Paume, le Loir-et-Cher est et demeure un département rural.

C'est une réalité mais aussi une fierté. Je souhaite que ça devienne un atout.

Sur près de 642 400 hectares, nous avons aujourd'hui plus de 300 000 hectares de terres cultivées, et 220 000 hectares de forêts.

Je ne manque jamais une occasion de le rappeler car le Conseil départemental est le premier partenaire des territoires ruraux.

Nous consacrons chaque année cinq millions d'euros d'aides aux communes de moins de 2000 habitants. Cette aide génère vingt à vingt-cinq millions d'euros de travaux qui bénéficient principalement aux entreprises du Loir-et-Cher. Ainsi notre soutien à la ruralité est aussi un soutien à l'emploi local.

→ Nous maintiendrons ce soutien en 2019

A ces aides directes aux communes, nous continuons également de soutenir les associations, ce qui a représenté près de dix millions d'euros en 2018 pour 500 structures associatives aidées. Certes, pour faire face à nos engagements de baisse de nos dépenses de fonctionnement, notre soutien va reculer d'environ 5% en 2019, mais nous restons le premier partenaire des associations et c'est pour nous, là encore, un engagement fort pour nos territoires.

### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ruralité, ce sont nos paysans qui l'ont façonnée. Le Conseil départemental, c'est aussi un soutien constant au monde agricole. Aujourd'hui, il ne suffit pas, il ne suffit plus, d'exalter la ruralité, il faut également apporter la preuve de la diversité et de la richesse de notre agriculture. Et il faut soutenir concrètement nos agriculteurs.

C'est la raison pour laquelle nous finançons depuis très longtemps l'organisation des comices agricoles. Le Comice de Candé sur Beuvron a été une belle réussite populaire en 2018. En 2019, nous nous retrouverons à Savigny puis à Salbris, pour deux rendez-vous importants marquant notre soutien aux filières, aux salariés, et aux chefs d'entreprises agricoles de notre département.

Ils font un métier difficile; ils font un métier exigeant; ils font un métier passionnant. Mais ils se porteraient tous un peu mieux si les normes agricoles dans notre pays étaient moins nombreuses et moins farfelues. Car aujourd'hui les normes étouffent littéralement nos agriculteurs. Les normes agricoles sont d'abord des normes européennes. Et en France nous avons tendance à alourdir les obligations européennes. Ce phénomène s'appelle la sur-transposition. Dans un pays qui compte 400 000 normes, les aberrations sont légions et coutent chers.

Je formule le souhait, alors qu'on nous annonce un grand débat national, suivi d'un référendum, que la question des normes soient posées. D'après de nombreux experts, elles font perdre près de soixante milliards chaque année à notre pays. Il est temps de poser ce débat, et de permettre un assouplissement de règles qui deviennent des contraintes totalement contre-productives !

C'est dans cette optique que le Conseil départemental a choisi, dans ses priorités, de proposer davantage de produits locaux dans les assiettes de nos collégiens. Bien se nourrir est un enjeu majeur pour la santé. Cela s'apprend dès le plus jeune âge. Et c'est pourquoi, nous devons garantir des repas variés et équilibrés à nos collégiens.

En 2019, une étape importante sera franchie avec le **lancement d'une plate-forme de stockage et de préparation de produits locaux qui sera installée à l'ESAT de Contres**. Ainsi, pourront se mettre en place des circuits courts entre les terres d'exploitation et les assiettes des collégiens.

→ 1,4 millions de repas dans les collèges + lycées + Ehpad + Hôpitaux etc..

### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

J'en profite pour saluer le Président de la Chambre d'Agriculture, Philippe Noyau, le Président de la FDSEA, Florent Leprêtre, et celui des Jeunes Agriculteurs, Josselin Ragot. Je connais bien les difficultés du monde agricole pour souvent en parler avec eux.

Pour développer notre modèle territorial, pour faire de ces terres du Loir-et-Cher une richesse pour demain, nous devons préserver nos terroirs. Nous vivons au milieu de la nature ; c'est une chance et ce sera sans doute un luxe dans les années à venir. Nous sommes entourés de forêts et la préservation des espèces doit devenir concrètement une priorité. Pour ce faire, nous avons besoin de mieux comprendre l'évolution climatique à laquelle nous assistons.

J'ai donc demandé à nos services de réfléchir à la **création d'un Observatoire du Changement Climatique et de la Biodiversité**.

Cet outil s'appuiera sur l'ingénierie de notre Observatoire de l'Économie et des Territoires, dont la qualité d'analyse est reconnue de tous.

Un groupe de travail sera constitué, à cet effet, en 2019, avant le lancement officiel de ce nouvel observatoire pour 2020.

Pour aller de nos campagnes vers nos villes, vous utilisez chaque jour les 3 424 kilomètres de routes départementales. L'entretien de ce réseau et son développement font également parti de nos priorités.

L'année 2018 a été marquée par le très important chantier autour de Cap Ciné, visant à sécuriser et fluidifier le trafic. Emprunté par 50 000 véhicules par jour, c'est un nœud routier stratégique.

→ 20 octobre dernier : spectaculaire pose du pont qui enjambe désormais le boulevard des Cités-Unies et qui permet de rejoindre l'ouest de l'agglomération sans passer par Cap Ciné

→ 2ème pont sera posé / piétons / vélos pour une fin de chantier prévue en 2019

Je tiens, à souligner l'excellent travail mené par Bernard Pillefer, Vice-Président en charge des routes.

→ Nous travaillons depuis de nombreux mois avec le Président de l'Agglomération sur le futur et très important chantier de la Patte d'oie. C'est un projet complexe mais qui devra voir le jour dans le cadre du prochain Contrat de Plan, afin que l'État nous aide de manière substantielle.

### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mais, avant cela, j'aimerais que 2019 soit une étape nouvelle pour le franchissement de la Loire au sein de l'Agglomération blésoise. Je peux ainsi vous annoncer que nous travaillons depuis quelques semaines à la **création d'un pont, réservé aux piétons et aux vélos, et qui serait construit sur le site de l'ancien barrage du Lac de Loire.**

→ sujet évoqué avec le Pdt de Région

→ si Pdt d'Agglo et les élus ok, lancement des études, concours d'architecte pour un début de chantier en 2021.

→ A côté des travaux sur les routes, qui représenteront 18,4M cette année, près de 9,5M seront consacrés aux travaux dans nos collèges / Morée – Saint Laurent, Bracieux

Il n'y a pas que dans le domaine des infrastructures que le Loir-et-Cher fait montre d'initiatives, il en va de même pour encourager le retour à l'emploi car le chômage reste le principal fléau de notre société.

À chacune de mes visites d'entreprises, les dirigeants me font part de leur difficulté pour trouver de la main d'œuvre. Triste constat alors que notre département compte près de 8 000 allocataires du Revenu de Solidarité Active.

Depuis le lancement il y a 2 ans de « Job41 », plus de 1 500 personnes ont déposé leur CV et 371 d'entre elles se sont vues proposer un emploi en adéquation avec leurs compétences.

Mais, grâce au travail de nos équipes d'insertion, à la mise en place en 2018 de nos nouveaux « Espaces RSA », le succès est véritablement au RDV : regardez le nombre de personnes qui ont, grâce à ces nouveaux outils, retrouvés un emploi : .....

1000 personnes au travail c'est près de 7millions d'euros d'économies pour notre département !

Alors un immense Merci à Karine Gourault, à toute l'équipe d'Entreprise et Formation, et à tous nos agents pour le travail exceptionnel accompli en 2018.

→ pour aller + vite encore, nous devons améliorer sans cesse Job41 ; l'année dernière est sortie la version « Smartphone » de la Plateforme

### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

→ 2019 devra nous permettre d'intégrer un module « Formation » pour à la fois repérer les besoins en formation des allocataires et anticiper sur les besoins en compétence des secteurs en tension.

Pour ce faire, nous allons nous appuyer sur les branches professionnelles. Merci à leurs représentants car leurs remontées d'informations sont précieuses pour nous.

Nous avons ainsi identifié quinze métiers, dans les secteurs du bâtiment, des transports ou de la restauration qui sont prioritaires, tant la demande est importante.

Ce nouveau module permettra de proposer ces formations sur notre plateforme, en géolocalisant les lieux de formation ; mais aussi de rendre visible, pour les recruteurs, les demandeurs d'emploi en cours de formation ; ceux-ci pourraient ainsi être contactés, voire recrutés, avant même la fin de leur cycle de formation. C'est là encore une innovation très intéressante, qu'il nous faudra développer en partenariat avec la Région ; et nous testerons en Loir-et-Cher cette innovation.

Je remercie Christina Brown, Vice-Présidente en charge de l'Insertion, pour l'attention particulière qu'elle porte aux résultats de la plateforme « Job41 ».

→ J'ajoute que le Loir-et-Cher a constitué une source d'inspiration puisque 17 départements en France utilisent désormais cette plateforme.

→ et comme un bonheur n'arrive jamais seul, je vs annonce que Job41 est nommé aux Victoires des Acteurs Publics (l'équivalent des César pour les collectivités). Nous saurons le 7 février prochain si notre projet remporte ce prix prestigieux décerné au Palais Bourbon.

L'année 2018 aura vu le Loir-et-Cher devenir le parrain du sous-marin nucléaire lanceur d'engins « Le Terrible ».

En 2019, des collégiens de 4<sup>ème</sup> auront l'opportunité de visiter la base navale des sous-marins nucléaires lanceur d'engins, situé sur l'Île-Longue, dans la rade de Brest. Au printemps prochain, ce sont les élèves du collège « Marie Curie » de Saint-Laurent-Nouan et du collège Saint-Julien de Montoire, qui vont devenir les « pionniers » de ce parrainage. Ils pourront ainsi découvrir et s'imprégner des nombreux métiers que propose la marine.

**CONTACT PRESSE**

**Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12**





## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ce parrainage entre notre département et le sous-marin « Le terrible » a été voté à l'unanimité par vos élus départementaux. Il en fut de même, le mois dernier, et comme les deux années précédentes, pour le budget du département consacré à l'année 2019.

Ces exemples témoignent de la volonté commune de vos élus, quelques soient leurs sensibilités politiques, de porter notre territoire au zénith. C'est notre objectif commun et c'est la raison pour laquelle les querelles politiques et le sectarisme ne troublent pas nos débats lors des sessions au Conseil départemental.

C'est avec optimisme, audace et intelligence que nous fixons ensemble les grandes orientations destinées à façonner l'avenir de notre département et la direction que nous désirons lui donner.

Avec un budget de 416 millions d'euros, dont près de 100 millions dévolus à l'investissement, nous prouvons que nous sommes résolument engagés pour notre territoire malgré un contexte budgétaire contraint et une participation de l'État en deçà de nos attentes, notamment sur l'épineux problème des mineurs non-accompagnés.

En 2019, nous respecterons le cap fixé pour la mandature : pas de hausse d'impôts, une ambition forte en matière d'investissements et des efforts de gestion afin de faire des économies de gestion.

Comme vous le savez j'ai signé au printemps avec le Premier Ministre à Matignon, un accord fixant les apports financiers de l'Etat à notre département. Cet accord nous oblige à réaliser 6,5 millions d'économies sur nos 3 prochains budgets. Nous respecterons cet engagement.

Malgré une charge très importante sur le budget des Solidarités, pilotée parfaitement par Monique Giboteau, 1ère VP.

Les Solidarités (RSA, APA, PCH, Enfance en danger) = 195 millions en 2019.

Ces efforts nécessitent d'adapter notre organisation. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé la suppression de quatre jours de RTT pour les agents du département. Qu'il me soit permis, sur ce sujet, de remercier Catherine Lhéritier, Vice-Présidente chargée du personnel, d'avoir su, avec diplomatie et fermeté, mener à bien ce dossier.

Seule exception, avec un budget légère hausse : le SDIS verra son budget augmenter de 1,1 % par an. Notre contribution s'établira désormais à près de 16 millions d'euros. A cette contribution, s'ajoutera, comme l'an passé, la somme de 500 000 euros destinée à poursuivre nos investissements en matière d'équipement.

### CONTACT PRESSE

**Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12**





## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Je remercie celui qui préside le conseil d'administration du SDIS depuis plus d'un an, Pascal Bioulac, par ailleurs Vice-Président du Conseil départemental. Depuis sa nomination, il a prouvé l'étendue de son implication en visitant cinquante-six centres de sapeurs-pompiers. Je tiens également à louer l'action du colonel Léopold Aigueparse, qui commande l'ensemble des 1741 sapeurs-pompiers volontaires que compte notre département.

Si nous sommes aussi nombreux réunis ce soir, c'est avant tout parce que nous aimons notre territoire et que nous y sommes attachés. Malgré l'indéniable charme du Loir-et-Cher et sa légendaire douceur de vivre, notre département tire sa force de son activité touristique. Au fur et à mesure des années, une destination est devenue emblématique en Loir-et-Cher. Il fêtera l'an prochain ses quarante années d'existence, mais quelle épopée en l'espace de seulement quatre décennies. Si le ZooParc de Beauval est devenu le premier en France et le quatrième en Europe, il le doit à sa profonde et constante métamorphose depuis son ouverture, à l'esprit d'innovation de ses propriétaires, la famille Delord que je salue, à sa grande modernité, mais surtout une partie de son succès repose sur sa capacité à surprendre ses visiteurs.

Après s'être dotée d'une offre hôtelière conséquente avec la réalisation de quatre structures d'hébergement, Beauval s'est lancé, en septembre 2017, dans un chantier colossal qui va modifier, une fois encore, la physionomie de ce site exceptionnel. Nul besoin de partir à la montagne pour emprunter une télécabine, vous pourrez bientôt, à compter du mois d'avril, voyager au-dessus du parc, contempler pandas, éléphants et lions à quarante-cinq mètres de hauteur grâce à cette télécabine, la première à être installée sur un site privé en France.

A cette incroyable nouveauté, s'ajoutera, en 2020, un impressionnant dôme de trente-huit mètres de haut et de cent mètres de diamètre qui accueillera de gigantesques aquariums, mais également restaurants et boutiques.

Le succès grandissant de Beauval nous incite à anticiper l'accroissement du trafic routier aux abords du site. Nous lancerons donc cette année une étude de trafic complète autour des accès du zoo.

Dans le Loir-et-Cher, il y a le passé avec son riche legs historique, mais il y a aussi l'avenir avec ses nouvelles technologies, propices à renforcer encore l'attractivité de notre territoire. Notre département n'est pas seulement rural et chic, il est également en passe d'être totalement connecté. Le Conseil départemental a fait de **l'accès au Très Haut Débit pour tous les Loir-et-Chériens** une priorité pour les cinq ans qui viennent. C'est un enjeu majeur pour l'avenir de notre département avec une ambition aussi simple que primordiale : en 2022, chaque loir-et-chérien et quel que soit la commune du département dans laquelle il réside, aura accès au Très Haut Débit.

### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- projet gigantesque de 490 M€ sur 5 ans, porté par TDF
- alliance avec nos amis du 37
- + de 500 communes et 300 000 prises à déployer
- chaque ferme de chaque village sera raccordée
- 80 000 heures de formation et 140 000 heures d'insertion
- merci à les partenaires : Europe, Etat, Région, et Interco
- merci à Bernard Pillefer, Cédric Bellan et TDF

A ce dispositif, s'ajoutera en 2019 le lancement d'un **projet de wifi territorial**. Avec notre voisin de l'Indre-et-Loire, et l'aide de la Région, nous travaillons de concert pour équiper les lieux touristiques de wifi gratuit. Au-delà de la réponse apportée aux attentes légitimes des visiteurs et des prestataires touristiques, ce dispositif contribuera à renforcer la valorisation des richesses de notre destination, d'avoir une connaissance plus régulière de nos clientèles et de leurs pratiques, et d'envisager le développement de nouveaux outils de visite ou de médiation.

Après la mise en service de la Maison départementale des Personnes Handicapées en ligne en 2018, projet pour lequel Florence Doucet s'est énormément impliquée, interviendra, en 2019, l'acte II du portail de téléservices nommé « Open sub ». Open Sub : une application qui permettra aux associations de déposer en ligne les demandes de subvention et les pièces justificatives et de suivre l'état d'avancement de leur dossier. Un dispositif développé en partenariat avec les départements de la Côte d'Or et de la Drôme, ce qui permet de mutualiser les coûts de développement. Cet exemple témoigne, une fois encore, de l'ambition numérique du Loir-et-Cher.

Lorsque l'on préside une collectivité territoriale et que l'on présente ses vœux, il ne faut pas se limiter à une vision court-termiste, mais voir au-delà de l'année qui débute.

En 2020, 2022 et 2024, se tiendront les Jeux olympiques et paralympiques d'été et d'hiver qui se dérouleront successivement à Tokyo, Pékin et, bien entendu, à Paris.

Les performances et résultats sportifs de certains athlètes Loir-et-Chériens contribuent à la valorisation et à la notoriété de notre département au niveau national et sur le plan international.

### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Je voudrais tout d'abord féliciter tous nos sportifs pour les brillants résultats obtenus l'année dernière. Permettez-moi d'en mettre plus particulièrement quelques uns à l'honneur ce soir :

- Marie-Amélie LeFur, qui a établi un incroyable record du monde en saut en longueur avec 6,01 mètres / aout 2018 aux championnats d'Europe de Berlin
- Mathilde Sénéchal, médaille d'or sur 5000m aux Championnats Méditerranéens, après sa 2ème place en 2017 aux Chpts d'Europe juniors.
- Baptiste Guyon, champion d'Europe U18 sur 2000m steeple en juillet dernier et médaille d'argent lors des Jeux olympiques de la jeunesse qui se sont déroulés en octobre à Buenos Aires
- Pauline Landron, championne de France et d'Europe junior de Triathlon, 4ème des mondiaux juniors
  
- Emilie Menuet
- Sarah Ali
- Marine Aubry
- Lucas Mazur
- Maureen Bénito
- Raphaël Beaugillet

➔ merci à nos championnes et à nos champions

J'ajouterai à cette liste les basketteurs de l'ADA, champions de France de ProB ; les joueurs du Blois Foot, monté en National 2 ;

Et l'exploit de Francis Joyon, soutenue par l'entreprise Idec qui a réalisé un véritable exploit en gagnant la Route du Rhum.

J'annoncerai dans quelques temps une initiative qui visera à apporter une aide aux sportifs les plus prometteurs, afin de les aider à défendre nos couleurs jusqu'aux JO de Paris en 2024.

### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Loir-et-Cher est une terre de champions. C'est aussi un territoire qui peut s'appuyer sur des personnalités marquantes et qui parfois, parviennent à des responsabilités nationales ou internationales :

- je voudrais saluer 2 de nos collègues élus, devenus Ministres en octobre dernier :
- Jacqueline Gourault et Marc Fesneau
- Applaudissements pour Hubert Vuitton, Pdt de la Fédération des Chasseurs du 41, Vice-Pdt national et désormais Pdt national de l'ONCFS
- Maurice Leroy, ancien ministre et ancien député, VP du Grand Moscou, chargé des projets internationaux
- Et Marie-Amélie LeFur, désormais Pdte du Comité National Paralympique

Si l'année 2018 fut marquée pour le Loir-et-Cher par le 170<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de la société « Poulain », c'est un anniversaire encore plus important que notre territoire célébrera en 2019.

Il y a 500 ans, en effet, tandis que la vie de Léonard de Vinci s'achevait, débutait la construction du château de Chambord, l'un des joyaux de notre département. Ainsi, voilà cinq siècles, notre territoire devenait la toile de fond de ce mouvement artistique et culturel qui a été baptisé du joli nom de « Renaissance » et qui nous a laissé en héritage cette richesse architecturale unique, enviée du monde entier et qui confère à notre département son rayonnement touristique.

Le Loir-et-Cher doit beaucoup à cette période de la Renaissance.

Dans la même lignée, si les châteaux de la Loire attirent dans notre département des centaines de milliers de touristes chaque année, il va de soi que ce patrimoine historique appartient aussi aux Loir-et-Chériens qui en sont les principaux ambassadeurs.

**C'est dans cet esprit que nous avons lancé, en 2017, l'opération « gratuité ».**

L'année dernière, deux sites avaient été retenus par le Conseil départemental : le domaine de Chaumont-sur-Loire et les jardins de Plessis-Sasnières.

Vous avez été plus de 43 000 à profiter de cette opération « gratuité ».

### CONTACT PRESSE

**Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12**



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Après les 41 000 Loir-et-chériens qui avaient visité gratuitement Chambord, c'est pour nous une formidable réussite.

C'est la raison pour laquelle je vous annonce officiellement, ce soir, que l'opération « gratuité » sera reconduite en 2019. Comme l'année dernière, ce sont deux sites, de part et d'autre de la Loire, qui ont été sélectionnés et qui ont répondu favorablement à notre proposition. En septembre et octobre prochains, vous pourrez donc visiter gratuitement le **château de .....Cheverny et le château de Talcy**.

J'espère que vous vous y rendrez plus nombreux encore et je profite de l'occasion pour exprimer toute ma gratitude aux propriétaires et responsables de ces deux châteaux.

Comme je pense vous l'avoir démontré dans mon intervention, malgré un contexte économique tendu et des incertitudes qui pèsent sur nos recettes, le Conseil départemental continuera, en 2019, de jouer le rôle essentiel qui est le sien aux services des Loir-et-Chériens.

Qu'il s'agisse de nos infrastructures routières, de nos collègues, qu'il s'agisse du soutien en faveur des personnes handicapées et des personnes âgées, qu'il s'agisse de l'insertion pour les personnes en difficulté, de l'accès à la culture, de l'aide envers nos territoires ruraux, votre département demeure un acteur majeur dans l'amélioration de votre quotidien. Telle est la vocation des conseils départementaux et tel est l'engagement que je prends devant vous ce soir.

Je formule le vœu que pour 2019 chaque Loir-et-chérien puisse mesurer qu'il faut donner au Loir-et-Cher autant que ce que le Loir-et-Cher lui donne.

C'est pourquoi, au nom de cette magnifique collectivité territoriale, à la fois ancienne et tellement porteuse d'avenir, que j'ai l'honneur de présider, j'adresse mes vœux au Loir-et-Cher ainsi qu'à l'ensemble de ses habitants.

Que 2019 comble tous vos espoirs et vous offre, sur un plan personnel, le bonheur, la santé et le succès.

Que les douze prochains mois nous offrent l'optimisme, l'espérance et l'audace nécessaires pour bâtir un monde meilleur et plus juste comme ce fut le cas il y a 500 ans lorsque la Renaissance succédait au Moyen-Age.

Bonne année à tous et vive le Loir-et-Cher.

**CONTACT PRESSE**

**Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12**